

Informations pratiques

Accès : Ducey est situé près de l'A 84, à mi-chemin entre Caen et Rennes.

Hébergement : Gîtes et hôtels sont disponibles à proximité de Ducey. Nous tenons à votre disposition une liste des hébergements.

Restauration : Possibilité d'amener son repas pour déjeuner au foyer du pôle culturel.

Contacts

Pour tout renseignement complémentaire : 02 33 48 19 44

Association **Musique Expérience** :

- contact@musique-experience.net
- www.musique-experience.net

Yannick LEROY, responsable des formations,
yannickleroy@musique-experience.net



Portes Ouvertes

samedi 31 Mars 2018 de 10 h à 13 h
à Musique expérience

FORMATIONS PROFESSIONNELLES



BPJEPS

*Brevet Professionnel de la Jeunesse, de
l'Éducation Populaire et du Sport
niveau IV*

Mention Animation Culturelle

du 12 novembre 2018
au 30 juin 2020

(formation habilitée par la DRDJSCS de Normandie)

Formations ouvertes au statut d'apprenti (8 places)
dans le cadre du CFA du sport, de l'animation et du tourisme Normandie
www.cfa-bn.fr/sportanimation



MUSIQUE EXPERIENCE

Baie du Mt ST Michel - DUCEY-LES CHERIS (50)

Siret : 32042224900021 - N° déclaration OF : 25.50.000.75.50 - Référencée DATADOCK

Le métier

L'animateur culturel conçoit et conduit des projets et des prestations d'animation culturelle qui ont pour ambition de :

- Rendre accessible au plus grand nombre les différentes formes culturelles
- Favoriser l'expression et la créativité
- Soutenir et accompagner les projets et les pratiques culturelles amateurs

L'animateur participe également au développement de sa structure et de la vie locale

Les exigences préalables à l'entrée en formation

Le candidat doit :

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU niv1 ou niv2, STT en cours de validité
- Etre capable de justifier d'une expérience d'animateur(trice) professionnel(le) ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil (sont dispensées les personnes titulaires du BASE, du BAFA, du BAFD ou du BAPAAAT, CQP « animateur périscolaire »)
- Etre capable de produire un dossier comportant un récapitulatif de sa pratique personnelle dans un support d'activité culturelle prenant la forme d'un portfolio argumenté présentant les pratiques artistiques et/ou culturelle du candidat (sauf titulaires des diplômes énumérés dans annexe V du référentiel professionnel disponible sur le site de Musique Expérience – arrêté du 27 février 2017)

La sélection 18 octobre 2018

- Ecrit
- Entretien portant sur la motivation et l'organisation personnelle et professionnelle (déplacements, hébergement, structure d'accueil, tutorat, financement des frais pédagogiques de formation).

Le positionnement du 12 au 16 novembre 2018

Permet d'envisager des allègements de formation et construire le parcours de formation individualisé.

Organisation de la formation

La formation en centre, dans l'organisme de formation et la formation sur le terrain, dans la structure professionnelle, s'articulent autour de 3 blocs :

BLOC 1 : L'animateur encadre un groupe dans son champ d'activité en toute sécurité

BLOC 2 : L'animateur conduit des actions éducatives et/ou culturelles

BLOC 3 : L'animateur participe au développement de la structure, du territoire

Durée et coût pédagogique

(pour un parcours plein)

Centre de formation	637 Heures
Coût horaire	10.70 €
Coût total	6815.90 €
Frais inscription	50 €

Heures entreprises : minimum 1130 h, maxi 2258 h (congés inclus)

Dans le cadre de l'apprentissage, prise en charge du coût pédagogique par le CFA.

Pour s'inscrire

Date limite de dépôt du dossier d'inscription : **05 octobre 2018**

(dossier à retirer auprès de l'organisme de formation ou à télécharger sur notre site <http://www.musique-experience.net>).